



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des



N° 007
Décembre
2022
ISSN
1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: Culture de la pastèque dans le sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger)

M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021

MAQUETTE & PAO: MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

N° 007

ISSN



1859-5146

Décembre 2022

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bossou Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes et les graphiques : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux et les figures : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr YAMBA Boubacar**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Dr DAMBO Lawali (MC)

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER. **Email:** revueeds@gmail.com

© Copyright : Revue EDS, 2022

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

LA PRODUCTION DU MIEL NATUREL DANS LES FORETS COMMUNAUTAIRES : CAS DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DES VILLAGES EBYENG-EDZUAMENIENE AU NORD-EST DU GABON	8
MABIKA Jérôme ⁽¹⁾	
RESPONSABILITÉ ET IDENTITÉ À PARTIR DE LEVINAS : POUR UNE IDENTITÉ ÉTHIQUE	25
N'DOUA Kouassi Clément ⁽¹⁾	
IMPACT DU COVID-19 SUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST	37
TOURE Lassana ^{(1)*} et KIPOH MPELE Esther ⁽²⁾	
VALORISATION DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DES AGUEGUES AU BENIN	54
BOKO-HAYA Mèmèdé Angèle ^{(1)*} , ADISSODA Kokouvi Olive ⁽²⁾ , N'DAH Didier ⁽³⁾ et VISSIN Wilfrid Expédit ⁽⁴⁾	
FACTEURS CLIMATIQUES ET INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES (IRA) CHEZ LES ENFANTS DE 0 A 5 ANS DANS LA COMMUNE DU DASSA-ZOUME	70
BOKO Nouwêwa Patrice Maximilien ⁽¹⁾	
GESTION DES EAUX USÉES DOMESTIQUES ET PLUVIALES DANS LA VILLE DE M'BATTO	82
KASSI KADJO Jean Claude ⁽¹⁾	
ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS) A L'ECONOMIE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE TCHADOUA AU NIGER	98
MALAM BOUKAR Awa Krou ^{(1)*} , SOULEY Kabirou ⁽²⁾ , MAMAN ABARCHI Nazira ⁽³⁾ et YAMBA Boubacar ⁽⁴⁾	
AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DE KORHOGO, UNE VILLE AU NORD DE COTE D'IVOIRE	111
KONATE Djibril ^{(1)*} , DAGNOGO Fousata ⁽²⁾ , FOFANA Lacina ⁽³⁾ et KAMENAN Desiré ⁽⁴⁾	
ETAT DU CADRE DE VIE ET NUISANCES SANITAIRES AU QUARTIER HOUPHOUET-BOIGNY (1) DANS LA VILLE DE SINFRA	125
TRAORE Drissa ⁽¹⁾ , COULIBALY Moussa ^{(2)*} et TAMBOURA Sanata Timité ⁽³⁾	
ÊTRE LEFT BEHIND, LES PREMISSES D'UNE TRANSLOCALITE POUR LES EMIGRES DANS LE CORRIDOR BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE	140
SANGLI Gabriel ^{(1)*} , OUATTARA Bakary ⁽²⁾ , OUEDRAOGO Souhoude ⁽²⁾ , DABIRE Bonayi Hubert ⁽²⁾ et AZIANU Komi Ameko ⁽²⁾	
INSERTION DES DIPLOMES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES FACE AU MARCHE DU TRAVAIL BENINOIS	158
DE CHACUS Sylvie ⁽¹⁾	
LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRATIONS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE DEOULE (REGION DE TAHOUA)	173
ABDOURHIMOU Hassane ⁽¹⁾	
DEPLACES INTERNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LES COMMUNAUTES D'ACCUEIL DANS LA PLAINE DE MAGA, EXTREME-NORD CAMEROUN	183
ABBA Adoum ^{(1)*} , KOSOUMNA LIBA'A Nathali ⁽¹⁾ et CLARKSON MVO Wanie ⁽²⁾	

CRISES ENVIRONNEMENTALES ET DYNAMIQUES DE LA FILIERE ARACHIDE AU SUD-OUEST DU BASSIN DE LA BENOUE (NORD –CAMEROUN).....	194
TCHOBWE Carlos ^{(1)*} , GANOTA Boniface ⁽²⁾ et LATOUROU GALAPNA Bienvenu ⁽³⁾	
EFFETS DE LA PERTURBATION DU SYSTEME D'IRRIGATION DE LA SEMRY DANS LES PERIMETRES RIZICOLES DE YAGOUA (MAYO-DANAY, EXTREME-NORD CAMEROUN)	205
ZILHOUBE Appolinaire ^{(1)*} , TOUNSOUKNA RAMLINA Valentin ⁽¹⁾ et MBARTOING Pale ⁽¹⁾	
VULNERABILITES SOCIALES DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS DE SAINT-LOUIS (SENEGAL).....	219
NAKOUYE Nicolas ⁽¹⁾	
PRODUCTION DE L'HUILE DE NEEM (AZADIRACHTA INDICA) ET IMPACT SOCIOECONOMIQUE DANS LA VILLE DE MAROUA (EXTREME-NORD, CAMEROUN)	237
KADAGABA GOLE Mika ^{(1)*} et KOSSOUMNA LIBA'A Natali ⁽²⁾	
DIASS (SENEGAL) : UNE COMMUNE EN MUTATION CAUSEE PAR L'EXPLOITATION DES CARRIERES A CIEL OUVERT. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, LA SANTE ET L'ECONOMIE	253
FAYE Mor ⁽¹⁾	
DISPARITÉS SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET VULNÉRABILITÉ PALUSTRE A CONAKRY	268
FOFANA Abdoulaye ^{(1)*} , OURA Kouadio Raphaël ⁽²⁾ et KONAN Kouassi Samuel ⁽³⁾	
CONTEXTUALISATION DE LA VIOLENCE DANS EVE DE SES DECOMBRES D'ANANDA DEVI	282
NADJIBEYE Parfait ^{(1)*} et KOYE Samedi ⁽²⁾	
ÊTRE MIGRANT ET ETRE PLUS PAUVRE : L'AFFAISSEMENT DES MIGRATIONS BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE	292
MEDA Mouoboum Marc ^{(1)*} et TAPSOBA Tebkietta Alexandra ⁽²⁾	
LE LAC FITRI, UNE RESSOURCE AU CŒUR D'UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIO-POLITIQUE DANS LE SAHEL TCHADIEN.....	306
HAIWANG Djaklessam ^{(1)*} , BODE Sambo ⁽²⁾ , IBRA Touré ⁽³⁾ , KOFFI Alinon ⁽³⁾ et KOUSSOU Mian Oudanang ⁽⁴⁾	
ANALYSE DES ACTIVITES AGRICOLES ET DE L'EVOLUTION DU COUVERT VEGETAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DIEGONEFLA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)	324
AMOA Kouadio Désiré ^{(1)*} , ATTA Kouacou Jean-Marie ^{(2)*} et N'GUESSAN Kouassi Fulgence ⁽³⁾	
L'IDÉE DE CERTITUDE ET INCERTITUDE EN SCIENCE CHEZ EDGAR MORIN.....	337
AHAMADOU HAMAGE Issa ⁽¹⁾	
AGADEZ, ESPACE D'ATTENTE POUR LES MIGRANTS EN PARTANCE OU DE RETOUR DU MAGHREB ?	353
AYOUBA TINNI Bachirou ⁽¹⁾	
HEUR ET MALHEUR DE LA MOBILISATION FISCALE, UNE ANALYSE DU RECOUVREMENT FISCAL LOCAL A PARTIR DE LA COMMUNE RURALE DE SOKORBE (NIGER).....	367
OUMAROU Amadou ^{(1)*} et SOUMAILA SEYDOU Chaibou ⁽²⁾	
PERCEPTION DES PASTEURS ET AGROPASTEURS FACE AUX VARIABILITES CLIMATIQUES DANS LE NORD-KANEM (CENTRE-OUEST TCHAD)	389
ALI ABAKAR Ismael ^{(1)*} , YAMBA Boubacar ⁽²⁾ , PABAME Sougnabé ⁽³⁾	

VALORISATION DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DES AGUEGUES AU BENIN

BOKO-HAYA Mèmedé Angèle ^{(1)*}, ADISSODA Kokouvi Olive ⁽²⁾, N'DAH Didier ⁽³⁾ et VISSIN Wilfrid Expédit ⁽⁴⁾

(1) Doctorante, Département d'Histoire et d'Archéologie / Université d'Abomey-Calavi (Bénin); BP: 2034 Abomey-Calavi Bénin.

(2) Laboratoire Pierre PAGNEY, Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement (LACEEDE), Université d'Abomey-Calavi, (Bénin)

(3) Directeur du Laboratoire d'Art, d'Archéologie, des Dynamiques Culturelles et d'Expertise Patrimoniale et Touristique (LACEPT), Maître de conférences des Universités du CAMES du Bénin

(4) Laboratoire Pierre PAGNEY, Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement (LACEEDE), Professeur titulaire des Universités du CAMES (Abomey-Calavi, Bénin)

*Correspondant courriel : angehaya1@gmail.com

Résumé

La commune des Aguégus dispose de plusieurs potentialités touristiques qui méritent d'être valorisées. L'objectif de cette recherche est de montrer les opportunités qu'offre le tourisme dans cette commune. Ainsi, une démarche méthodologique centrée sur trois étapes a été adoptée. La collecte des données a été faite auprès de 50 personnes. Les résultats indiquent que la commune des Aguégus est un centre d'intérêt pour le tourisme et le loisir au Bénin. Aussi, les populations sont unanimes pour souligner que le tourisme a un impact sur l'économie. Elles affirment à 88 % que le tourisme contribue à l'amélioration de leur bien-être et 90 % des répondants attestent que les revenus des activités touristiques leur permettent de régler les problèmes familiaux. 65 % pensent que le tourisme permet la prise de conscience de l'importance de la sauvegarde des richesses naturelles. 73% estiment que cette activité a amélioré leur statut. La valorisation des potentialités touristiques de cette commune contribue à son développement. Les populations sont impliquées dans la gestion des potentialités touristiques de leur commune.

Mots clés : *Aguégus, zones humides, Valorisation, potentialités touristiques, développement.*

VALORIZATION OF ECOTOURISM POTENTIAL FOR THE ECONOMIC DEVELOPMENT OF THE MUNICIPALITY OF AGUEGUES IN BENIN

Abstract

The town of Aguégus has several tourist potentialities that deserve to be promoted. The objective of this research is to show the opportunities offered by tourism in this municipality. Thus, a methodological approach focusing on three steps was

adopted. Data collection was done from 50 people. The results indicate that the commune of Aguégoués is a center of interest for tourism and leisure in Benin. Also, the populations are unanimous in stressing that tourism has an impact on the economy. 88% of them say that tourism contributes to improving their well-being and 90% of respondents say that income from tourism activities helps them solve family problems. 65% believe that tourism raises awareness of the importance of safeguarding natural resources. 73% believe that this activity has improved their status. The enhancement of the tourist potential of this municipality contributes to its development. The populations are involved in the management of the tourist potential of their municipality.

Keywords: *Aguégoués, wetlands, Valorization, tourism potential, development.*

Introduction

Dans la plupart des régions du monde, le tourisme est perçu comme un facteur de développement économique et de réduction de la pauvreté. Le tourisme mondial est en pleine expansion selon l'organisation mondiale du tourisme. Elle confirme que le tourisme international continuera de connaître une croissance vigoureuse ces vingt prochaines années. Utilisation rationnelle des ressources, conservations et nouvelles technologies sont au cœur d'un nouveau partenariat sur le tourisme durable. Selon le rapport de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2014), le tourisme est aujourd'hui l'un des secteurs économiques en plus forte croissance dans le monde. Il contribue au PIB mondial à hauteur de 9 %, représente un emploi sur onze dans le monde et 6 % des exportations mondiales.

A l'instar des autres secteurs, le tourisme est une activité contributive du développement économique confrontée aux défis de la durabilité et de croissance des pays en développement. Pour certains auteurs, le tourisme est non seulement le pilier de l'économie, mais aussi une impulsion au développement des autres secteurs tels que les transports, l'immobilier, le commerce, la nourriture et les boissons, l'agriculture, l'éducation (Modeste, 1995 ; Wang, Zhang et Li, 2012). L'OMT prévoit qu'il y aura d'ici à 2030, 1,8 milliard d'arrivées de touristes internationaux dans le monde (OMT, 2014).

Le tourisme est un secteur d'avenir pour l'économie béninoise. Il est le deuxième secteur pourvoyeur de devises après le coton, 3 % du PIB, cinquième destination touristique après le Ghana, le Nigéria, le Sénégal et le Mali dans la sous - région Ouest Afrique (Lamic, 2009).

Au regard des différentes politiques menées par les gouvernements qui se sont succédé, il faut souligner que la filière écotouristique n'a pratiquement pas bénéficié d'une attention particulière. Or l'écotourisme est une activité considérée par la plupart des acteurs des politiques de développement comme permettant la

conservation et la valorisation de la biodiversité, le développement local et celui du secteur touristique, source de devise et d'emploi (Christian et *al.*, 2003).

Au Bénin, l'écotourisme est l'un des secteurs à forte demande dans l'industrie des voyages (Pofagi et *al.*, 2000).

La commune des Aguégus fait partie des zones humides du site RAMSAR 1018 du Bénin disposant d'énormes potentialités écotouristiques et touristiques. La reconnaissance de l'importance des zones humides a donné lieu le 2 février 1971 lors d'une conférence sur les zones humides, à la signature de la convention de Ramsar. Cette convention sur les zones humides constitue l'un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement (Blangy S. et Lauriol C. ; 2006). Les zones humides constituent des réserves les plus riches en termes de diversité biologique et production primaire du globe (Skinner et *al.*, 1997). Il se trouve que de tous les milieux naturels, les territoires humides sont ceux qui possèdent d'importantes richesses touristiques. Ces zones humides mettent en évidence les forêts sacrées et leurs pratiques rituelles, la musique, l'art culinaire qui constituent les principaux vecteurs du tourisme (L. Kiki, 2016). La commune des Aguégus fait partie des zones humides du sud Bénin et dispose d'énormes potentialités touristiques. Elle fait objet de curiosités sans précédent qui attirent beaucoup de visiteurs en raison de sa diversité biologique.

- Quelles sont les potentialités écotouristiques dont dispose la commune des Aguégus?
- Dans quelle mesure contribue-t-elle au développement de la commune ?

C'est sur ces interrogations que nous avons axé notre recherche sur " valorisation des potentialités écotouristiques pour le développement économique de la commune des Aguégus au Bénin.

1. Données et méthodes

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche se résume en trois étapes : la collecte des données, le traitement des données et l'analyse des résultats.

1.1. Technique de collecte de données

Pour collecter les données, une recherche documentaire, des observations directes, des entretiens et une enquête de terrain ont été nécessaires. Ainsi, des mémoires et d'autres documents scientifiques ont été consultés. Les observations directes ont permis de voir et d'apprécier les différentes potentialités touristiques de la zone d'étude. A l'aide du guide d'entretien, des échanges ont eu lieu avec les maires, les responsables d'ONG et autres personnes ressources ayant des connaissances avérées sur l'histoire du secteur d'étude.

1.2. Outils et matériel de collecte des données

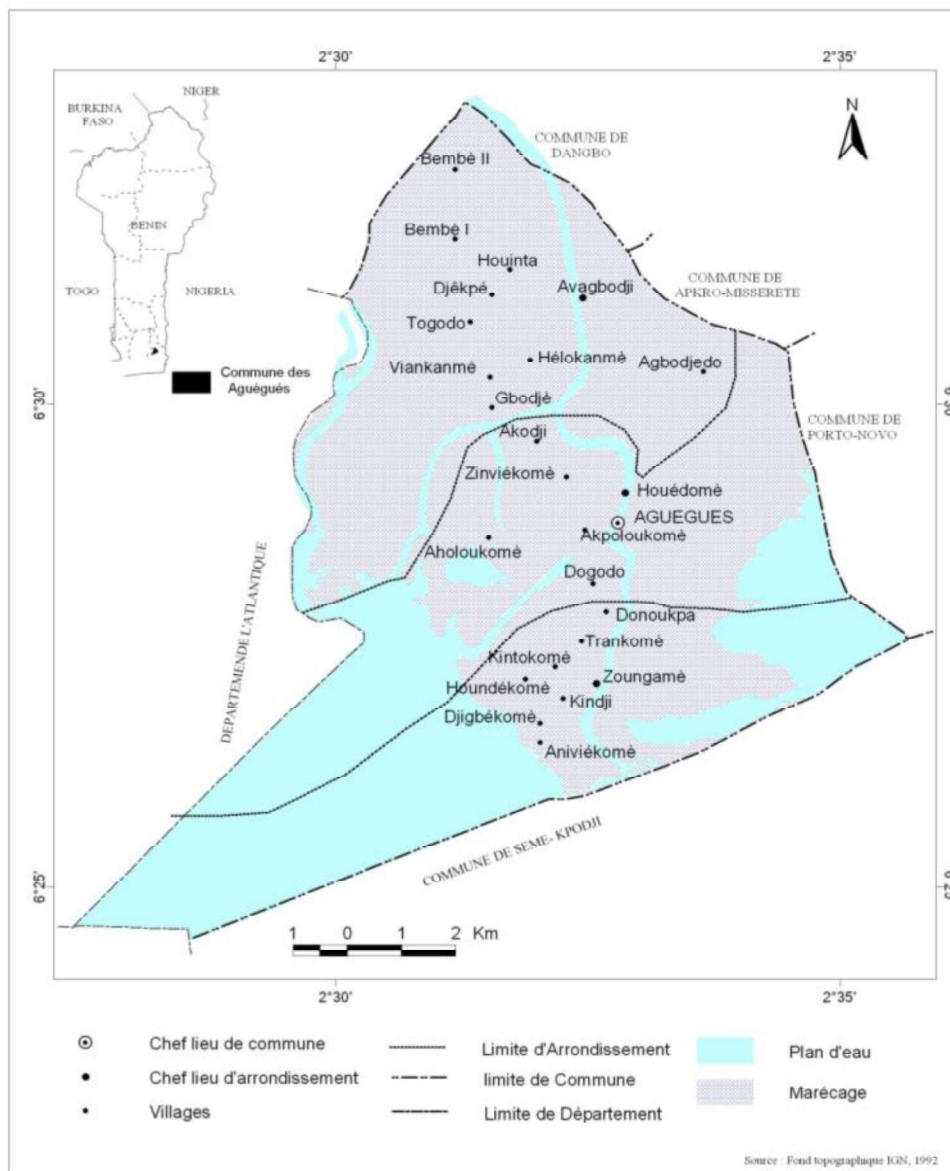
Les méthodes utilisées pour la collecte des données sont l'observation et les enquêtes en milieu réel. Les outils utilisés pour réaliser les enquêtes sont le guide d'entretien, le questionnaire individuel et un appareil photo numérique.

- L'observation a été retenue comme technique pour confirmer les données recueillies au cours des entretiens. Elle a complété certaines informations recueillies lors de ces entretiens. C'est aussi le relevé d'images qui étayent des points de vue ou encore des problématiques abordées. En somme, il s'agit d'un constat de visu et de façon méthodique des réalisations relevées sur le terrain.

- Les enquêtes en milieu réel : au cours de cette étape, les questionnaires et guides d'entretiens ont été utilisés. Les points abordés dans ce travail sont l'inventaire des atouts touristiques ou écotouristiques du milieu de recherche, le niveau d'implication des communautés dans la valorisation des sites, la contribution de la promotion de l'écotourisme au développement socio-économique et culturel et enfin les stratégies de promotion et de valorisation des potentialités touristiques et écotouristiques de la commune des Aguégus.

La commune lacustre des Aguégus est un ensemble d'îlots d'accumulation alluviale logé dans la partie basse du fleuve Ouémé. Elle est marquée par des inondations saisonnières et à cause du débordement du fleuve Ouémé pendant les périodes de crues (Août - Novembre) toute la commune devient lacustre. La commune des Aguégus est limitée au Nord par les communes de Akpro-Missrété et de Dangbo, au Sud par la commune de Sèmè-Podji, à l'Est par celle de Porto-Novo et à l'Ouest par la commune de Sô-Ava. Elle est située entre 5°56 et 6°33 de latitude Nord et entre 2°28 et 2°35 de longitude Est. Elle couvre une superficie de 103 km² et compte trois (03) arrondissements : Avagbodji, Houédomè, et Zoungamè. (Figure 1 ci - dessus).

Figure 1 : Situation géographique de la commune des Aguégues



Source : Fond topographique IGN, 2018

2- Résultats

2.1- Patrimoines touristiques

La commune des Aguégues est située à 30 minutes de la ville de Porto-Novo par barque motorisée et à environ 1h par pirogue. C'est un bourrelet de terre entouré des plus importants plans d'eau du pays dont le lac Nokoué et fleuve ouémé avec ses vallées qui sont les plus fertiles du Bénin. Elle regorge aussi de nombreux sites dotés d'attraits touristiques peu exploités. Elle constitue un centre d'intérêt pour le tourisme et le loisir au Bénin. De par sa position avec Porto-Novo et Sèmè Podji, sa beauté naturelle, la diversité de sa faune et de sa flore ainsi que de ses nombreux atouts culturels, religieux et historiques, cette commune dispose de ressources et de

potentialités touristiques et écotouristiques qui constituent des atouts sur lesquels doivent se baser la réussite de tout projet dans le secteur du tourisme.

Par ailleurs, l'histoire des communautés installées et celle des activités humaines accomplies sur le magnifique territoire de cette commune des Aguégus laissent un héritage exceptionnel, riche et varié.

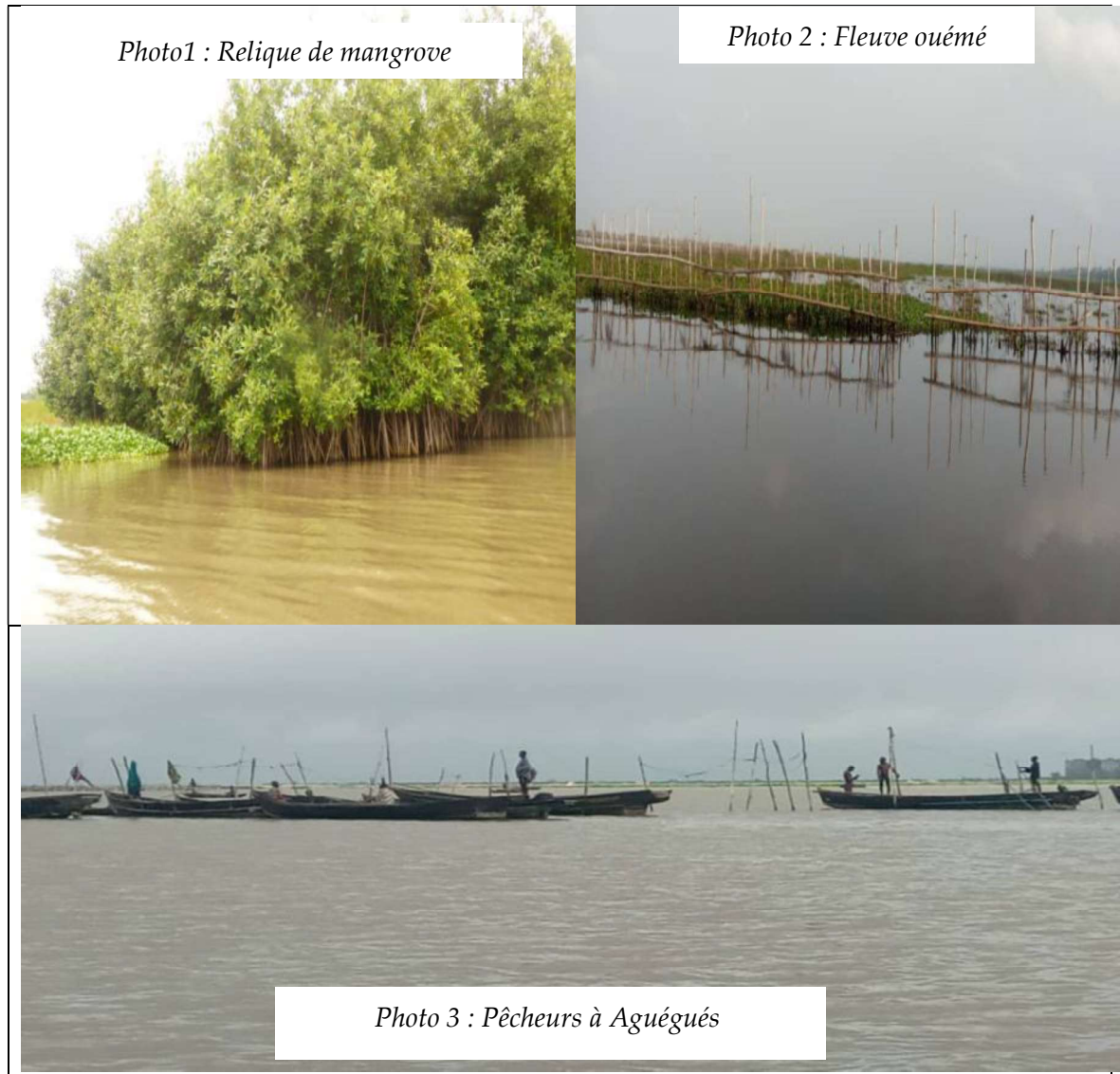
En effet, à l'origine Aguégus est connu sous le nom "Agué-gué", qui signifie "bouts de bois frais" en langue locale *wémè*²⁵. Selon les informations recueillies, le nom *Aguégus* fut donné à la localité lors d'une cérémonie au cours de laquelle un grand feu était allumé pour brûler le prisonnier "Amoussou". Pour éviter les attaques des ennemis, il avait été décidé sur recommandations des oracles une cérémonie rituelle. Ainsi, chaque guerrier et les membres de la cour devaient apporter un fagot de bois pour activer le feu. Le prisonnier était alors entouré de fagots de bois noués avec du bois vert avant d'être brûlé. Ce bois qui n'a pas été calciné est appelé "Agué-gué" et sert en même temps de formule incantatoire prononcée pour se protéger contre les ennemis. En guise de souvenir à ce rituel, le bout de bois frais qui n'a pas été calciné fut alors planté sur le site puis poussa servant pendant plusieurs années de lieu de sacrifice pour la divinité aguégus. Mais malheureusement l'arbre fut détruit durant un incendie qui a ravagé tout le village en 1975. Cette information est illustrée par les biens et sites identifiés lors de la réalisation des travaux de terrain. Par ailleurs, Aguégus, regorge assez d'attraits naturels qui fascinent les visiteurs à première vue. Plusieurs types d'attraits facilitant la pratique du tourisme sont donc identifiés dans cette commune.

2.2- Attractions écotouristiques naturelles

2.2.1- Les mangroves

Remarquable par son esthétique, la végétation de mangrove constitue un paysage pittoresque et intrigant selon les touristes interrogés et les propos des riverains et guides de tourisme. Elle est aussi l'une des curiosités qui donne au milieu une beauté spéciale. Avec les nombreux passages entre les racines échasses, une visite à l'intérieur de cette belle forêt de mangrove bien touffue permet de se rendre compte qu'il s'agit d'un écosystème qui abrite de nombreuses espèces de faune et de flore. Les mangroves subsistent aujourd'hui en quelques îlots qui se situent le long de la lagune de Porto-Novo. A l'intérieur de la mangrove, des circuits d'observation et de recherche sont souvent organisés. Aussi plusieurs autres activités comme la pêche se pratiquent sur le lac et le fleuve (Voir planche I).

²⁵ La langue *wémè* est un dialecte parlé dans la vallée de l'ouémé



Prise de vue : Angèle BOKO-HAYA, mars 2022

De l'analyse des photos ci-dessus, il ressort que la commune des Aguégus dispose de nombreux attraits naturels qui intéressent les touristes. C'est l'exemple des reliques de mangroves (Photo 1) où s'organisent les circuits de visite et de recherche scientifique. Dans les Aguégus, la balade sur l'eau pour observer les oiseaux, apprécier le paysage naturel (Photo 2) et contempler les pêcheurs en activité (Photo 3) montrent que la commune est un véritable site écotouristique.

2.2.2- Forêt de Kodjizoun

Elle est située à Avagbodji dans le village de *Akpadon* et s'étend sur plus de huit (08) hectares. Elle est célèbre par sa diversité biologique, la végétation étagée dominée par de grands irokos (photo 1) dont la présence renforce le caractère sacré du lieu. *Kodjizoun* est également un lieu de chasse et de cueillettes de plantes médicinales destinées à la vente. On y retrouve des éléments tels que des tombeaux, le fer, les poteries, les sanctuaires, les animaux et on ressent la

présence des esprits. Cette forêt est protégée en grande partie par les "Oro"²⁶ et les *zangbéto*²⁷. Elle est classée patrimoine naturel au plan biologique par les autorités publiques.

Photo 4: Forêt de Kodjizoun dans le village Akpadon



Prise de vue : Angèle BOKO-HAYA, mars 2022

La photo 4 est un aperçu de la forêt de Kodjizoun à Avagbodji. C'est un grand rideau végétal étalé sur près de 15 ha en bordure de la rive gauche en quittant la forêt Bamèzoun.

2.1.5- Forêt Bamèzoun ou forêt des Wémènous

Elle est partagée par les communes des Aguégus et de Dangbo et représente la plus grande et la plus sacrée forêt de toute la région. C'est le patrimoine culturel des *Wémènous*, elle n'a jamais été inondée malgré l'intensité de la crue selon mon guide dans cette forêt qui est dignitaire de la forêt *Bamèzoun* et descendant de la collectivité royale de *Zoungla*. Elle est accessible en temps de crue par pirogue et en saison sèche à pieds. Deux entrées permettent d'y pénétrer : l'une principale se trouvant à la base et l'autre latérale placée au Sud Est. Juste avant la déviation, on note la présence d'un panneau de signalisation de cette forêt. C'est une île dans la lagune du fleuve Ouémé et elle est délimitée par quatre (04) villages environnants en l'occurrence Bèm'bè, Hozin, Hondji et Kessounou. La sécurité du site est assurée grâce à la croyance forte des descendants de la lignée des premiers occupants et ancêtres des *Wémènous* (la collectivité royale de *Zoungla*), les forces tutélaires de la forêt. Les dignitaires installés à Bèm'bè assurent au quotidien la surveillance des lieux. A l'intérieur de cette forêt se trouvent des espaces et des éléments culturels tels que les puits sacrés, l'autel des ancêtres, l'habit royal, le lieu de consultation, le lieu

²⁶ Le Oro est une divinité très symbolique et très puissant. C'est une société secrète d'élite. On ne doit pas le rencontrer surtout les femmes. On les retrouve plus dans les localités Nagot et Yoruba (propos d'un dignitaire)

²⁷ Les Zangbéto sont des gardiens de nuit qui assurent la protection des villages.

d'intronisation du roi et des éléments naturels tels les arbres sacrés et les plantes médicinales (voir planche I).

Planche I: Entrée principale de la Forêt Bamèzoun (2a), Intérieur de la forêt (2b), Dieu Gou de la forêt Bamèzoun (2c), Cimetière de Zoungla (2d)



Prise de vue : Angèle BOKO-HAYA, mars 2022

L'examen de la planche II montre à suffisance que la commune des Aguégus comme certaines villes du Bénin est dotée de potentialités naturelles à caractère sacrée. En effet, nul ne peut entrer dans cette forêt sacrée pour un guidage s'il n'est descendant de la collectivité royale des Zoungla, de peur de ne pouvoir retrouver le chemin de sortie de cette vaste forêt qui a conservé son caractère verdoyant car il est interdit d'y couper du bois, ce qui lui confère une biodiversité particulière. La

planche Ib présente l'intérieur de la forêt qui débute par un tableau qui présente les règles de la forêt qui se résume en ces mots : voir, entendre mais ne rien dire. La planche Id illustre le cimetière de *Zoungla*. D'après l'histoire sa dépouille mortelle n'a jamais été retrouvée et c'est pour cela que cette forêt lui sert de lieu de culte.

2.1.6- Lamantin d'Afrique

C'est l'un des attraits écotouristiques incontournables des Aguégus. Le lamantin d'Afrique (*Trichelchus senegalensis*) est un mammifère aquatique, herbivore, massif d'environ 500 kg et de plus de 2 m de long. Il est appelé "*Gninbin-gningbin*" ou "*Tolo*" en Wémè, "*Toyoyou*" en Toffin et "*Tognin*" en Mina et Pédah. Il est particulièrement menacé et se trouve en constante régression dans toute son aire de répartition. Le lamantin est une espèce vulnérable en voie de disparition et sa protection s'avère indispensable pour les générations à venir. C'est pour cela que l'ONG Nature Tropicale s'investit dans la sensibilisation des populations et surtout des pêcheurs pour la protection de cette espèce impressionnante de par sa forme et sa taille.

La planche III montre un lamantin blessé qui a été récupéré par l'ONG Nature Tropicale. A la suite de cet incident Nature Tropicale a encore accentué ses sensibilisations à l'endroit de la population sur l'importance de la préservation des richesses touristiques et écotouristiques de la localité en faisant monter un clip vraiment très éducatif.

Photo 5 : Lamantin blessé et récupéré par l'ONG Nature Tropicale



Cliché : Nature Tropicale, 2020

Cette photo nous montre avec preuve combien le lamantin est menacé au Bénin. C'est un animal qui pèse près de 500 Kg et constitue une curiosité écotouristique extraordinaire.

2.1.7- Autres potentialités touristiques

Les autres potentialités touristiques de la commune des Aguégus portent sur des sites qui ont un caractère historique particulier. Nous pouvons citer entre autres :

- **Déno** : c'est un poste de douane créé par les Anglais au XIX^e siècle pour contrôler le trafic lagunaire entre le Bénin et le Nigeria. Suite à des conflits parfois très meurtriers entre les trafiquants et les douaniers, ce site a été abandonné en 1980 au profit des populations lacustres.
- **Temple de Sôholou** : Sis au village Aholoukomè dans la commune des Aguégus, le palais-temple dénommé Fihonho ou Ofiho est aujourd'hui reconnaissable par un mât flanqué de tissu blanc, signe de sacralité spatiale dans le Sud-Bénin. Ce palais est utilisé pour les cérémonies de désignation des chefs de cultes. C'est à cet endroit que Sô-Xolou²⁸ aurait disparu après sa mort.
- **Place Sohonto** : elle est le lieu de fondation des Aguégus. C'est là qu'aurait eu la rencontre avec l'envahisseur qui fut capturé, ligoté et brûlé.
- **Place Goukon** : c'est une place importante pour les populations des Aguégus. Cet endroit aurait été fondé par le roi *Sô-Xolou*. C'est une magnifique plaine dominée par onze fromagers disposés en bouquet. La place évoque le vodoun '*Gou*' dieu du fer et des forgerons. Selon certains habitants la place représente un cimetière-monument établi par le roi *Sô-Xolou* en mémoire de ses soldats tombés sur le champ de bataille et pour d'autres ce sont les têtes des soldats ennemis qui y sont enterrées ainsi que toutes les armes métalliques utilisées contre eux. Ce site est aussi le nid du lamantin d'Afrique et de nombreuses autres espèces animales telles que le varan, la *sitatunga* ou antilope des zones humides, le héron, la tortue et le crocodile.
- **Formes d'habitat**: Il s'agit d'un habitat groupé fait de gros bourgs avec des habitations en nattes de bambous posées sur pilotis et recouvertes de toits de chaume (photo 2).

On en distingue trois types :

- le *atoxo* : est un habitat exclusivement sur pilotis et dont la toiture est recouverte en feuille de raphia. C'est le type d'habitat le moins durable car il est souvent attaqué par les termites et les intempéries.
- le *kpoka* : est construit sur terre ferme. Il est facilement inondable en temps de crue.
- le *Gbéxo* : ce type d'habitat possède une partie sur pilotis et l'autre sur terre ferme. On l'appelle aussi "Xossi".

²⁸ - so fait allusion aux régions de la lagune et *xolou* veut dire roi en langue wémè.

Photo 6 : Habitat sur piloti

Cliché : Angèle BOKO-HAYA, mars 2022

La photo 6 illustre l'habitat de la commune des Aguégus. Il faut noter que comparativement à Ganvié, la Venise de l'Afrique, Aguégus est une commune semi lacustre où une partie de la population vit sur la terre ferme et l'autre sur l'eau.

Attraits touristiques culturels

Le Bénin est le berceau du Vodoun et chaque année, tous les 10 janvier, on célèbre la fête des divinités endogènes. Le Vodoun en langue locale fon signifie divinité : « c'est un ensemble de cultes qui s'adressent aux forces de la nature et aux ancêtres divinisés et forment un vaste système qui unit les morts et les vivants en un tout familial, continu, solidaire » (M. N. Boko, 2015). En plus du Vodoun, les attraits culturels sont les produits touristiques qui trouvent les origines dans les us et coutumes de la commune des Aguégus. Dans les Aguégus comme partout ailleurs au Bénin, on retrouve de nombreuses divinités qui nécessitent diverses cérémonies. On a pu identifier dans les Aguégus plusieurs divinités à savoir :

- la divinité Dan dans l'arrondissement de Avagbodji (photo 3). Selon l'un de mes informateurs ce temple de Dan est créé tout récemment parce que Dan l'aurait demandé. En effet, suite à la forte occurrence des accidents de circulation ou des noyades de villageois, les aïeux ont été consultés. Il fut alors ordonné de construire un temple pour Dan au bord du fleuve. Ce qui fut fait et le peuple retrouva sa tranquillité. On retrouve le temple de Dan également dans le village de Gbodjè.

Photo 7: Temple de la divinité Dan*Cliché : Angèle BOKO-HAYA, Mars 2022*

La photo ci-dessus présentée montre le temple de Dan flanqué de deux drapeaux. Ce temple se trouve dans le village Gbodjè dans l'arrondissement de Avogbodji. C'est le dieu de la richesse et de l'abondance.

Tous ces atouts ci-dessus énumérés s'imbriquent parfaitement les uns dans les autres pour donner au paysage un visage sur une étendue d'eau sur laquelle se trouvent les pilotis par endroits et faire du lieu un véritable support pour l'écotourisme. Aussi, chacun de ces sites est-il chargé d'histoire pour les populations. Leurs ancêtres s'y étaient réfugiés fuyant les razzias organisées par le royaume d'Abomey. Ce sont des sites abritant des fétiches protecteurs des villages et des populations, des autels des morts communément appelés 'asen' où périodiquement des pèlerinages y sont organisés et font appel à de nombreux curieux Européens.

2.2- Lieux visités

Les enquêtes de terrain ont révélé que les forêts sacrées, les mangroves sont les lieux les plus visités par les écotouristes et que l'activité la plus pratiquée est la balade sur l'eau et surtout l'observation des oiseaux. On rencontre rarement lors des visites le lamantin qui est en permanence voie de disparition.

2.3- Contribution de l'écotourisme dans le développement socio-économique de la commune des Aguégus

Il ressort des enquêtes de terrain que le tourisme a assez d'impacts sur l'économie locale. En effet le tourisme est aujourd'hui promoteur d'emploi à cause des différents services et infrastructures qu'il exige (hôtelleries, restauration, accueil, guidage, transport) dans la commune des Aguégus. En comparant les gains du tourisme à celui d'autres activités telles que la pêche, l'agriculture ou l'artisanat, 62 % des enquêtés estiment que les revenus du tourisme sont aujourd'hui quasi identiques à ceux des autres activités. En ce qui concerne la création d'emploi, 85 % des enquêtés vivent grâce au revenu du tourisme. Ils ont observés que les touristes préfèrent solliciter les services des autochtones que ceux qui ne sont pas du milieu.

De plus, les touristes sont plus enclins à consommer les produits locaux que les produits d'ailleurs lors de leur visite (nourritures et articles proposés). Par conséquent, la préférence des visiteurs pour les produits touristiques du milieu est un atout pour le développement économique du milieu. Mieux, c'est une opportunité pour améliorer les activités des artisans qui sont surtout spécialisés dans la fabrication des pirogues, des barques motorisées, des nasses et les techniques de construction des maisons sur pilotis et les techniques de pétrissage sans oublier le tam-tam Sato. En plus de l'art culinaire assez apprécié par les touristes faits par des chefs cuistots traditionnels avec des produits de pêche sortis tout frais du fleuve, de l'hébergement chez l'habitant, l'écotourisme a pris le dessus sur les autres formes de tourisme. Ainsi, les guides de tourisme locaux sont régulièrement sollicités pour la visite de certains sites tels que les mangroves, les forêts sacrées ou la randonnée sur le fleuve ouémé. Ces belles aventures ne sont pas sans rétributions financières pour la location des barques motorisées ou l'assistance voire le guidage des barreaux. Selon les enquêtes de terrain, les populations locales affirment à 88 % que le tourisme local contribue à l'amélioration de leur bien-être et 90 % des répondants attestent que les revenus des activités touristiques leur permettent de régler les problèmes familiaux. Par ailleurs, 65 % pensent que l'écotourisme permet la prise de conscience de l'importance que revêt la sauvegarde des produits de la nature. 73% estiment que non seulement les activités écotouristiques ont amélioré leur statut social mais également contribuées au développement infrastructurel de cette commune semi lacustre (construction de maisons pouvant accueillir les touristes en famille, aménagement des voies donnant accès aux forêts sacrées).

Toutefois 67 % pensent que le manque de personnels qualifiés ou de guides de tourisme formés est une entrave au tourisme local, puisque ces derniers, non instruits souvent n'ont pas toujours la bonne expertise pour valoriser les produits touristiques locaux.

2.4- Gestion du patrimoine touristique

Au regard des produits touristiques recensés, cette recherche permet d'affirmer que la commune des Aguégus dispose de nombreuses potentialités touristiques. Le système de gestion du patrimoine touristique est caractérisé par la gestion participative, la gestion familiale et collective, la liberté d'entreprise et d'initiative des acteurs souvent accompagnés par les ONG telles que JVEV et Nature Tropicale. Ces ressources gérées judicieusement peuvent contribuer au développement socio-économique de la localité.

C'est d'ailleurs conscient de ces richesses dont dispose le Bénin que les nouvelles autorités du pays ont placé le secteur du tourisme parmi leurs priorités. Ainsi, une bonne partie des 46 projets phares du Programme d'Action du Gouvernement

(PAG), est destinée à promouvoir le Bénin comme destination touristique à travers la vision « Faire passer le tourisme de 2,6 % à 10 % du PIB en dix ans : le nouveau pari du Bénin ». Ces projets devraient représenter un investissement de 685 milliards de francs CFA et créer plus de 150 000 emplois et entend avant tout développer les capacités touristiques du Bénin, en améliorant sa stratégie touristique, l'offre d'infrastructures et produits touristiques, et en soutenant l'expansion des micros, petites et moyennes entreprises opérant dans ce secteur (Lee et Chang, 2008 cité par Dandare et Dafia). En plus de cela s'ajoute la formation des 54 guides de tourisme recrutés sur toute l'étendue du territoire pour l'amélioration de la qualité du service de visite touristique guidée au Bénin. Aussi d'autres projets sont-ils en cours pour mieux aguerrir le pays aux ambitions des visiteurs internationaux.

Tout ceci va favoriser le développement du tourisme sur le plan local et national.

Conclusion

Le présent travail a permis de recenser les nombreux atouts touristiques de la commune, les modes de gestion des ressources naturelles et d'étudier l'implication de la gestion de ces ressources dans le développement social, culturel et économique des communautés locales.

Il a été observé que le tourisme participe de façon sensible à l'amélioration du bien-être des populations locales. Elle est consciente que leur survie en dépende. Toutes les ressources surtout naturelles ne sont pas bien gérées. Un engagement à caractère pédagogique à destination des populations s'avère nécessaire afin qu'elles soient conscientes de la nécessité de protéger l'environnement que privilégier le court terme. Ceci s'explique par le fait que l'écotourisme est considéré comme un moyen privilégié pour concilier les nécessités du développement local, la réduction de la pauvreté et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Loin d'être un travail parfait, cette étude sert à fournir quelques informations pertinentes sur la commune des Aguégus et à ouvrir la voie à d'autres études plus approfondies. Mon souhait est qu'elle sert de référence pour les acteurs communaux et les promoteurs touristiques dans la mise en valeur des ressources touristiques identifiées dans cette commune à travers un ensemble de projets de grande envergure pour le bonheur des générations actuelles et futures.

Référence bibliographique

- ALOMANKPE C. P. (2019) : *Réalisation de l'inventaire des sites touristiques et leurs pathologie*, Septembre 2019 »
- ANDY, D. et ALAN, M. (2003) : *Développement de l'écotourisme, un manuel pour les professionnels de la conservation*, Vol I introduction à la planification de l'écotourisme, The Nature Conservancy, Arlington, Virginie, Etats-Unis, 102p.

- Atlas monographique des communes du Bénin (2003) commune de Grand-Popo
- AZA-GANDJI, C. (2006) : *Etudes potentialités écotouristiques dans les zones humides*
- BIAOU, M. et al (2006) : *Exploitation des potentialités de l'arrondissement d'Avlékété pour l'élaboration d'un plan de séjour écotouristique*, rapport de stage, DDT, Cotonou, 46p.
- BLANGY, S. et LAURIOL, C. (2006) : *Valorisation écotouristique des zones humides : un mode de développement durable en Méditerranée et en Afrique*.79p disponible sur http://www.museum.agropolis.fr/pages/savoirs/valorisation_ecoutouristique/ , consulté le 20 novembre 2022 à 04h16min.
- DOMINIQUE, A. (2006): "Ecotourisme forestier: pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique", *Etudes caribéennes* 6/2007, écotourisme dans la Caraïbe [en ligne] mise en ligne le 4 février 2008. <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/440>, consulté le 20 novembre 2022 à 05h09 minutes
- du Sud Bénin : Cas du site RAMSAR 1018*, UCAO, Cotonou, 65p.
- HONEY, M. (1999): *Ecotourism and sustainable development: Who owns paradise?* Washington D.C.: Island Press.
- KIKI L, MOUZOUN S, BOKO N. P., LOUGBEGNON T. , VISSIN W. E. , (2022) : Importance économique et socioculturelle de l'écotourisme dans la zone côtière du site Ramsar 1017 au sud-ouest du Bénin, acte du colloque international sur le tourisme. Cotonou, pp 123-133.
- LEQUIN, M. (2001) : *Ecotourisme et gouvernance participative*, presse de l'université de Québec, 102P disponible sur : <http://books.google.fr>
- Olivier Dehoorne, Pascal Saffache, Dominique Augier (2007) : *Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe*, *Etudes caribéennes* 6/2007, écotourisme dans la Caraïbe[en ligne] mise en ligne le 11 septembre 2008. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01624738> consulté le 20 novembre 2022 à 03h09 minutes
- OMT(1980) : *Assemblée générale de Manille*, 79p disponible sur <http://www.icibangoua.net>.